



République Française
Département du Bas-Rhin
Eurométropole de Strasbourg

Village fleuri ****

Commune nature

Village étoilé **

Culture et langue régionales ➔

MAIRIE DE HOLTZHEIM

1 Place de la Mairie - 67810 HOLTZHEIM

Tél : 03.88.78.05.84

Fax : 03.88.78.81.89

Courriel : mairie@holtzheim.fr

Site : www.holtzheim.fr

Autorisation parentale - toutes les mentions sont obligatoires -

Je soussigné(e) Mme, Mr

.....

Tel (mobile)et/ou

Autorise mon enfant (nom, prénom)

.....

Né(e) le

A participer à l'activité « **Initiation à la pêche pour les plus de 8 ans** », organisée par la commune le **Mercredi 27 Août 2025 de 14h à 17h**

Lieu : Etang de pêche de l'APPMA de Holtzheim

Rdv : Rendez-vous 13h45 aux étangs de pêches

Tarifs : GRATUIT

- J'autorise la commune à utiliser, dans le cadre pédagogique (journal de la commune, site Internet, publications, reportages) des photos de notre enfant prises au cours des activités scolaires.

Il/elle :

- Sera cherché(e) à 17h (*)
- Pourra rentrer seul(e) (*)

**Rayer la mention inutile*